Compte-rendu du Bureau directeur
10022025 – 18h00

Présents : Sandrine Romagné, Grégoric Bouly, Kévin Tonnelé, Didier Geneste, Delphine Bunel, Céline Dumay,

Excusés : William Orion, Christophe Lachaud

Invités : Amandine Vaupré, Frédérique Henry,

Ordre du jour

Préambule, communication de la Présidente 1
Choix du lieu des finales +18 : 2
Cahier des charges des finales M16 M19 : 2
Appel à candidature pour le match d'entrainement France/Angleterre U20 F (8-9 août) 2
Points sur les dossiers / Informations diverses : 2
- ANS 2021 TOURNOI D-DAY 3
Remise des récompenses bénévoles 3
Championnat de France féminines à 7 3
Aide à Mayotte 3
Assurance clubs 3
Effectifs licenciés 3
Création de clubs : 3
Avenant CRAF2S (délibéré) 3
Projet SPIF : 4

Préambule, communication de la Présidente

Sandrine Romagné, remercie les membres présents et les informe qu'à la suite du courrier de la Ligue demandant qu'une minute d'applaudissement soit observée en hommage au joueur de Flamanville décédé brutalement, Olivier Piolin a transmis ce message à Florian Grill, en lui précisant que la Ligue n'était pas en position de dicter aux clubs leurs actions, estimant que ces derniers étaient suffisamment responsables pour prendre leurs propres décisions.

Florian Grill en réponse a insisté sur le fait que ce geste marquait la solidarité de toute la famille du rugby.

Compte-rendu du Bureau directeur 10022025 – 18h00

Choix du lieu des finales +18 :

Deux clubs se sont manifestés pour accueillir les finales des +18 : le club d'Évreux et celui de l'Aigle. Grégoric Bouly rappelle que l'appel à candidatures était destiné aux clubs disposant à minima de deux terrains, mais que, dans l'éventualité où un club disposerait de trois terrains, il serait privilégié afin d'assurer une meilleure fluidité dans l'organisation. Il souligne également que le CA Aiglon a déjà été sollicité pour l'organisation du Championnat de France de Rugby à 7 féminin cette saison et qu'il a déjà accueilli ces finales, il y a 2 ans.

Après délibération, le Bureau directeur décide à l'unanimité de valider la candidature de l'Evreux AC à l'organisation des finales régionales +18

Cahier des charges des finales M16 M19 :

Une discussion a eu lieu concernant l'organisation des finales régionales, notamment en ce qui concerne le couplage des catégories M16 et M19 jeu à XV et X. Après réflexion, il a été décidé que :

- Trois terrains seront obligatoires si l'on souhaite commencer les matchs en début d'après-midi.

Les clubs de Dieppe, Caen et Évreux ont été identifiés comme étant capables d'accueillir ces finales en raison de leurs infrastructures adaptées.

Après délibération, le Bureau directeur décide le couplage du jeu à XV et X en finales régionales.

Appel à candidature pour le match d'entrainement France/Angleterre U20 F (8-9 août)

Un appel à candidature a été lancé par la FFR à destination des Ligues régionales pour accueillir le match d'entraînement entre les équipes de France et d'Angleterre féminines U20, prévu les 8 ou 9 août. Ce match vise à accueillir entre 5 000 et 8 000 spectateurs.

Plusieurs points ont été soulevés lors de la discussion :

- Date du 8-9 août : Cette période correspond aux vacances estivales, ce qui pourrait entrainer des difficultés de disponibilité.

- Si l'option du Stade Diochon de Rouen est retenue, Didier Geneste précise qu'il est nécessaire d'en faire une demande officielle dans les plus brefs délais

- La nécessité de récupérer rapidement le cahier des charges afin que la Ligue puisse se positionner définitivement. Pour rappel, les candidatures sont attendues par les services fédéraux au plus tard le 19 février prochain.

Points sur les dossiers / Informations diverses :

- Absence de Marie-Caroline Caboche : Sandrine Romagné annonce que Marie-Caroline Caboche attend un heureux événement pour juillet 2025. À ce jour, les dates exactes de son congé maternité ne sont pas connues, mais elle devrait être absente de juin à octobre. Il conviendra donc de réfléchir à son remplacement.

Grégoric Bouly mentionne qu'il pourrait avoir une solution : une bénévole de Rouen, actuellement au chômage, qui gère les affiliations du Rouen Normandie Rugby, et qui pourrait potentiellement intervenir.

- ANS 2021 TOURNOI D-DAY : Sandrine Romagné informe que sur les 30K€ perçus et au regard des factures produisent, seuls 4 619€ sont à reverser.

Remise des récompenses bénévoles : Sandrine Romagné annonce que la remise des récompenses aux bénévoles identifiés au sein des clubs aura lieu le 21/3 à 19h00 au Stade Diochon. Les récipiendaires seront ensuite conviés à assister à la rencontre entre Rouen Normandie Rugby et Lille.

Championnat de France féminines à 7

La candidature de la Normandie a été validée par la FFR pour l'organisation du Championnat de France féminines à 7. Le club du CA Aiglon sera l'organisateur de l'événement qui se déroulera les 11, 12 et 13 avril 2025.

Aide à Mayotte

Sandrine Romagné annonce que la Ligue a répondu favorablement au projet commun initié par la FFR visant à soutenir la population locale de Mayotte. L'objectif de ce projet était de collecter des fonds auprès de toutes les Ligues Régionales et de la FFR pour attribuer une subvention exceptionnelle à Mayotte. La Ligue a contribué à hauteur de 1 500 €.

Assurance clubs

Grégoric Bouly souhaite attirer l'attention sur le nouveau programme d'assurance de la FFR, qui offre des garanties à coût réduit pour couvrir les événements impliquant des non-licenciés. Il suggère de s'appuyer sur les comités départementaux pour relayer cette information aux clubs, afin qu'ils soient informés de ces options disponibles.

Effectifs licenciés

Grégoric Bouly informe qu'au 31 janvier 2025, l'effectif s'élève à 8 760 licenciés, contre 9 055 à la même date en 2024, ce qui représente une baisse modérée, compte tenu de la forte croissance observée la saison précédente. Cependant, Amandine Vaupré attire l'attention sur la catégorie "baby", qui connaît une perte de près de la moitié de ses effectifs. Il sera nécessaire de mener une analyse approfondie avec les CTC pour identifier les raisons de ce non-renouvellement, car une perte dans cette catégorie entraîne la disparition de ces jeunes joueurs au sein de l'École de Rugby. Elle précise, concernant les féminines, qu'une diminution de 50 licenciées a été constatée, ce qui, à l'échelle de l'effectif global, est préoccupant.

Création de clubs :

Grégoric Bouly informe que le club de Brionne est en cours de création. Il a rencontré une ancienne dirigeante, licenciée du club en 2014, qui souhaite relancer cette structure. Très impliquée dans ce projet, elle prévoit une concrétisation d'ici la fin de la saison. Il mentionne également le développement d'une activité de rugby à 5 à Mortagne-au-Perche et indique avoir rencontré le club du CA Aiglon pour discuter de la possibilité d'y créer une annexe.

Avenant CRAF2S (délibéré)

Sandrine Romagné demande au Bureau directeur de valider l'avenant à la convention CRAF2S, qui prendra effet le 1er mars 2025. Cet avenant prévoit une augmentation du tarif des face-à-

face pédagogiques, passant de 28 € à 30 €, ainsi que la prise en charge des frais de déplacement. De plus, le forfait partenariat de 1 500 € inclura désormais la valorisation du temps de préparation.

Le Bureau directeur approuve à l'unanimité la signature de cet avenant.

Projet SPIF :

Pour accéder au document, PRESENTATION

Delphine Bunel informe qu'elle a travaillé sur un document visant à soutenir le développement et la structuration des clubs. Ce projet se fera sur la base du volontariat, sans obligation pour les clubs. Dès leur inscription, un CTC interviendra pour réaliser une visite.

En résumé, le projet SPIF se divise en quatre thématiques principales : STRUCTURER, PRATIQUER, INCLURE et FIDÉLISER. Chaque thématique comporte des objectifs spécifiques, et la réalisation de ces objectifs permet d'accumuler des points, lesquels sont ensuite associés à une offre catalogue. Plus un club cumule de points, plus la récompense sera importante.

Elle précise également avoir présenté ce projet à un élu fédéral, qui a montré un grand intérêt, et qu'elle le présentera au bureau stratégique fédéral lors de la réunion de jeudi prochain. Ce projet pourrait être décliné de manière descendante de la FFR vers les Ligues, des Ligues vers les clubs/Comités départementaux. Il pourrait également être ajusté en fonction des spécificités de chaque territoire, en alignant ses objectifs propres.

Sandrine Romagné se montre enthousiaste et souhaite que l'offre catalogue soit fournie en amont, ainsi que le nombre de points attribués pour chaque objectif atteint.

Amandine Vaupré apprécie l'idée, mais elle souligne qu'il faut veiller à ce que cela ne devienne pas discriminant, rappelant les problèmes rencontrés avec le label "Club Engagé", où certains clubs se sont comparés entre eux.

Delphine Bunel précise que l'objectif est de professionnaliser les clubs et de répondre à leurs besoins. Elle insiste sur le fait que le catalogue doit être vu comme une carte de fidélité, une manière d'inciter les clubs à progresser à leur rythme.

Elle conclut en expliquant qu'elle souhaitait d'abord présenter ce projet au Bureau directeur de sa Ligue avant sa présentation fédérale et avant qu'il ne soit soumis aux présidents des Ligues régionales. Elle précise également qu'il est nécessaire de retravailler ce projet ensemble pour définir les objectifs et les ajustements en fonction des problématiques spécifiques de la Ligue, afin de l'adapter avant un lancement idéalement début du second semestre 2025.

Grégoric Bouly conclut en soulignant que ce projet est très intéressant, mais qu'il est important de hiérarchiser les objectifs et les points attribués. Il ajoute que la mise en place doit être simple pour les clubs, afin de ne pas les compliquer dans leur gestion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H05.

Grégoric Bouly
Secrétaire général



PV approuvé Cd 25/02/2025